

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oratio Avocats nomme Christine Morille en qualité d'associé en Droit Social

Angers – le 1er septembre 2025, Oratio Avocats, cabinet d'affaires français indépendant, poursuit son développement stratégique avec la cooptation de Christine Morille en qualité d'associé au sein du pôle Droit social. Cette nomination, qui intervient concomitamment à celle de Sophie de Marne (promue associé en Droit fiscal), marque une étape significative dans le développement du bureau angevin.

Christine Morille, avocat reconnu en Droit social, agit principalement pour le compte de dirigeants d'entreprises et de PME et ETI.

Forte de 25 ans d'expérience, Christine Morille a développé une pratique pointue en Droit du travail et accompagne ses clients sur un large panel de compétences, de l'embauche du premier salarié à la gestion de groupes comptant plusieurs centaines de collaborateurs.

Accompagnée de son équipe, Christine Morille intervient tant en conseil qu'en contentieux sur l'ensemble des problématiques liées au droit du travail. Elle conseille ses clients sur le recrutement, l'accompagnement à la croissance, ainsi que sur la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise, tels que les accords d'aménagement du temps de travail ou d'intéressement. Elle prend également en charge les sujets en lien avec l'organisation et le pilotage du CSE, ainsi que les élections de ses membres.

En outre, Christine accompagne les entreprises lors de ruptures de contrats de travail, avec une phase de négociation lorsque cela est nécessaire, et réalise des audits sociaux tout en soutenant les opérations de restructuration, fusions et acquisitions.

Sylvain de Chaumont, Président d'Oratio Avocats, commente : *« Nous sommes ravis de coopter Christine Morille en qualité d'associée. C'est une excellente professionnelle dotée de valeurs humaines que nous partageons au cabinet. Oratio Avocats a placé la formation et la transmission au cœur de ses axes stratégiques, la nomination de Christine illustre bien notre engagement à transmettre l'excellence à nos collaborateurs et à les accompagner dans le développement de leurs carrières. Sa nomination est un signal important pour le cabinet, le bureau d'Angers et l'ensemble de nos clients, nous sommes très heureux de la compter parmi nous. ».*

Christine Morille déclare : « *Cette nomination est une marque de confiance et de reconnaissance de la part des associés que je remercie chaleureusement. Je partage avec le cabinet des valeurs humaines et un état d'esprit résolument tourné vers la qualité de la relation avec les clients. Je mettrai toute mon énergie et mon enthousiasme pour relever, aux côtés des autres associés, les prochains défis d'Oratio Avocats !* ».

Christine est titulaire d'un DESS en droit de l'entreprise de l'Université d'Angers (obtenu en 1999). Elle a rejoint Oratio Avocats après avoir prêté serment en 2001.

Très impliquée aux côtés des acteurs économiques implantés dans sa région, Christine Morille représente Oratio Avocats au sein du CEA (Club des Entrepreneurs de l'Anjou). Cette adhésion s'inscrit pleinement dans la stratégie du cabinet, fondée sur l'excellence, l'ancrage territorial et un engagement affirmé en matière de responsabilité sociétale.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 260 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 143 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Contact presse : Agence Otto

Géraldine Otto | Sabrina Dazi

+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35

gotto@agenceotto.com | sdazi@agenceotto.com